

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 11733

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Beckers 6

Identité du demandeur : Commune d'Etterbeek Monsieur Ludovic Genard

Objet de la demande : Construire une crèche et deux unités de logement

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'équipement d'intérêt collectif ou de service public

Motifs principal(aux) de l'enquête :

- application de la prescription particulière. du PRAS au 8.2. (affectation possible en logements) & au 8.4 (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant) ;
- dérogation du titre I du RRU à l'art.3 (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté) & à l'art.4 (profondeur de la construction) ;
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- Rapport d'incidences - Art. 175/15 - 24) Equipements d'intérêt collectif ou de service public dont la superficie de plancher dépasse 1.000 m², exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur, ou dont les installations couvertes et à l'air libre occupent plus de 5.000 m² de superficie au sol
- Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours

L'enquête publique se déroule du 25/01/2023 au 23/02/2023.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 07 mars 2023, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 23/02/2023** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 23/01/2023

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF